



# MAIRIE DE VALROS

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### RELATIVE A LA MODIFICATION n°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VALROS

**Enquête publique du 9 novembre 2020 (9h) au 11 décembre 2020 (17h)**

#### OBJET ET DUREE DE L'ENQUETE

Par arrêté n°202000058 du 15 octobre 2020, M. le Maire de Valros a formalisé la mise en œuvre de l'enquête publique concernant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valros. Après consultation du Commissaire enquêteur, l'enquête publique se déroulera du 9 novembre 2020 au 11 décembre 2020, soit une durée de trente-trois (33) jours.

#### COMMISSAIRE ENQUETEUR

M. Jacques ROUYEYRE, cadre territorial retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Magistrat délégué près M. le Président du Tribunal administratif de Montpellier.

#### CONSTITUTION DU DOSSIER D'ENQUETE

Le dossier est constitué des éléments suivants :

- L'arrêté du 202000058 portant sur l'organisation de cette enquête publique relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valros.
- La délibération n°201900025 en date du 25 juin 2019 autorisant le Maire à prescrire par arrêté la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme,
- L'arrêté n°201900039 en date du 27 juin 2019 prescrivant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme,
- Le dossier de modification et le bilan de la concertation,
- Les avis des personnes publiques consultées.

Ce dossier sera accompagné d'un registre d'enquête sur lequel le public pourra consigner ses observations.

#### CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUETE

Le dossier est consultable durant toute la durée de l'enquête publique :

- Au siège de l'enquête publique : Mairie de Valros – 101 rue de la Mairie – 34290 Valros
- Sur le site de la Commune de Valros : [www.valros.fr](http://www.valros.fr) rubrique « Urbanisme et environnement » sous rubrique « PLU & urbanisme »

#### PRESENTATION DES OBSERVATIONS

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui seront tenus à la disposition du public en mairie de Valros pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit :
  - lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h pendant les vacances scolaires),
  - mardi et vendredi de 9h à 12h,
  - samedi de 9h à 11h.

- par courrier postal avant le 11 décembre 2020 à 17h à l'attention de M. Jacques ROUVEYRE - commissaire enquêteur au siège de l'enquête : mairie de Valros – 101 rue de la Mairie – 34290 VALROS.

- par courriel à l'adresse suivante [enquetepubliquepluM1@valros.fr](mailto:enquetepubliquepluM1@valros.fr) avant le 11 décembre 2020 à 17h.

Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête

### **PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUETE (Accueil du public)**

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Valros pour y recevoir ses observations aux dates et horaires suivants :

- Le lundi 9 novembre 2020 de 9h à 12h,
- Le mercredi 25 novembre 2020 de 9h à 12h ,
- Le vendredi 11 décembre 2020 de 14h à 17h.

### **Aménagement COVID**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et pour maintenir la possible participation de tous les citoyens, le Commissaire enquêteur disposera d'une ligne téléphonique directe sur laquelle il sera joignable aux horaires de permanence. Le numéro est le [04.67.98.69.72](tel:04.67.98.69.72).

### **DEMANDE D'INFORMATION**

Toute information relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valros ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès de M. le Maire de Valros : par courrier (COMMUNE DE VALROS – 101 Rue de la Mairie – 34290 VALROS) ou par mail ([enquetepubliquepluM1@valros.fr](mailto:enquetepubliquepluM1@valros.fr)) ou par téléphone (04.67.98.69.73) aux horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie, auprès de Mme Vanessa SAIGNES, responsable de l'urbanisme à la Commune de Valros.

### **CLOTURE ET SUITES DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

A l'expiration de l'enquête publique, le Commissaire enquêteur clôt le registre d'enquête. Le rapport ainsi que les conclusions du Commissaire enquêteur seront transmis dans un délai d'un mois au Maire de la Commune de Valros.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public au secrétariat de la Commune de Valros aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, pendant une période d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la Commune de Valros ([www.valros.fr](http://www.valros.fr)) pendant un an.

### **APPROBATION DU PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLU**

A l'issue de l'enquête publique, ce projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération des élus de la Commune de Valros.

Commune de VALROS  
101 Rue de la Mairie  
34290 VALROS  
Tél. : 04 67 98 69 69 – Fax : 04 67 98 59 51  
[mairie@valros.fr](mailto:mairie@valros.fr)  
[www.valros.fr](http://www.valros.fr)